

FRANCE

CONDITIONS DE LA PROMOTION : « Recevez jusqu'à 100€ pour le paiement de la facture »

Cette offre publicitaire («**Promo**») est stipulée par les présentes Conditions de la promotion et les [CONDITIONS GÉNÉRALES](#) de FINOM. Cette promotion est uniquement disponible pour les participants éligibles pendant la période de promotion qui acceptent les présentes conditions de la promotion et répondent aux critères d'éligibilité énoncés dans les présentes.

Facture éligible : une facture reçue par le Participant de la part d'une tierce partie pour des services ou des biens légitimes fournis au Participant. Cette facture ne peut être émise par un Participant à lui-même ou par d'autres Participants à un Participant. La facture ne peut pas être fautive ou illégitime. La devise de facturation doit être en euros. La facture doit être jointe à un paiement effectué dans le cadre de cette Promotion et doit être fournie à FINOM par le Participant comme preuve entre le 4er avril 2022 et le 1 mai 2022.

Abonnement éligible :formules d'abonnement «**Solo** », «**Start** », « **Premium** », « **Corporate** » dans les compositions proposées pendant la Période de la Promotion et conformément aux [CONDITIONS GÉNÉRALES](#) de FINOM. L'abonnement éligible peut être modifié ou résilié comme indiqué dans les [CONDITIONS GÉNÉRALES](#).

Services de paiement éligibles : les services de paiement FINOM disponibles pour l'utilisateur éligible en vertu des [CONDITIONS GÉNÉRALES](#) de FINOM au cours de la **Période de la Promotion** dans le cadre de l'Abonnement éligible.

FINOM :

PNL Fintech B.V., société enregistrée à l'adresse suivante : Jachthavenweg 109 H, 1081 KM Amsterdam, Pays-Bas.

Participant : toutes les conditions d'éligibilité ci-dessous doivent être remplies par l'utilisateur FINOM pour pouvoir se qualifier à titre de « *Participant* » :

- être un(e) travailleur(se) indépendant(e) ou une entreprise immatriculée en **France** ou en **Allemagne** ;
- dans une période allant du 4er avril 2022 au 10 avril 2022, 23h59 CET, participer volontairement à cette Promotion via un lien promotionnel spécial, s'inscrire à l'Abonnement éligible et soumettre l'inscription aux Services de paiement éligibles de FINOM ;
- dans une période allant du 4er avril 2022 et le 1 mai 2022, se qualifier pour les Services d'abonnement et les Services de paiement éligibles, ouvrir avec succès un compte d'entreprise FINOM et maintenir ce dernier ouvert pendant la durée de l'Abonnement éligible ;

- dans une période allant du 4er avril 2022 et le 1 mai 2022, sélectionne une facture éligible, la joindre à une commande de paiement et la payer par un virement SEPA envoyé à partir du compte d'entreprise FINOM ;
- dans une période allant du 4er avril 2022 et le 1 mai 2022, contacter FINOM par chat pour fournir une preuve que la Facture éligible a été jointe à un paiement pertinent et payée ;
- accepter et agir conformément aux présentes Conditions de la promotion et [aux Conditions générales](#) de FINOM.

Promotion : au cours des 14 jours calendaires qui suivent la satisfaction par le Participant de toutes les conditions d'éligibilité et la réception de sa preuve, FINOM effectuera le remboursement au Participant à hauteur du montant de paiement de Facture éligible maximal de 100 EUR. Le remboursement sera effectué sous la forme d'un crédit versé sur le compte d'utilisateur FINOM du Participant. **Si la Facture éligible est inversée/annulée et que le paiement du Participant revient au Participant, cette Promotion est automatiquement annulée et le remboursement de FINOM sera retiré.**

La Promotion est soumise aux présentes Conditions de la promotion et aux [CONDITIONS GÉNÉRALES](#) de FINOM.

Conditions de la promotion :

- Cette Promotion n'est pas garantie.
- Cette Promotion est proposée entièrement à la seule discrétion de FINOM et peut être révoquée ou modifiée à tout moment.
- Cette Promotion est uniquement disponible pour les Abonnements éligibles pendant la Période de la promotion.
- Si la Facture éligible est inversée et que le paiement du Participant revient au Participant, cette Promotion est automatiquement annulée et le remboursement de FINOM sera retiré.
- La participation à cette Promotion ne garantit pas l'inscription et la fourniture des Services de paiement. Tout Demandeur ou Participant peut se voir refuser les Services de paiement conformément aux [CONDITIONS GÉNÉRALES](#) de Finom, quelle que soit la Promotion.
- Cette Promotion ne peut être combinée à aucune autre Promotion ou récompense.
- Les avantages de cette Promotion ne s'appliquent pas rétroactivement aux abonnements souscrits avant la Période de la promotion.
- Toutes les actions d'éligibilité du Participant doivent être effectuées et complétées pendant la Période de la promotion.
- Le Participant cesse d'être « Participant » dès la résiliation de l'Abonnement éligible ou des Services de paiement éligibles ou en cas d'annulation de la Facture éligible. Ainsi, les avantages de cette Promotion se voient annulés et ne font l'objet d'aucun remboursement sous quelque forme que ce soit.
- **CETTE PROMOTION DEVIENT AUTOMATIQUEMENT NULLE ET NON AVENUE POUR LES PARTICIPANTS qui agissent illégalement ou enfreignent les présentes Conditions de la promotion ou les [CONDITIONS GÉNÉRALES](#) de FINOM.**
- [LES CONDITIONS GÉNÉRALES](#) de FINOM et les règles des récompenses de Finom s'appliquent. Que les mots soient en majuscules ou non dans les présentes

- Conditions de la promotion, les [CONDITIONS GÉNÉRALES](#) de FINOM s'appliquent à toutes les significations et régissent les relations entre l'Utilisateur et FINOM.
- Les présentes Conditions de la promotion s'appliquent toujours et prévalent sur les dispositions contradictoires entre les Conditions de la promotion et les [CONDITIONS GÉNÉRALES](#) de FINOM.

Période de la promotion : 4er avril 2022 et le 1 mai 2022, 23h59 CET.

Transférabilité de la Promotion : les offres de cette Promotion ne sont disponibles que pour le Participant et ne peuvent pas être partagées ou transférées à une personne tierce.

Ouverture réussie du compte d'entreprise FINOM : activation du compte d'entreprise FINOM/de la carte professionnelle FINOM du Participant conformément aux [CONDITIONS GÉNÉRALES](#) de FINOM pendant la période de la promotion.

CONDITIONS GÉNÉRALES : [Conditions générales](#) de FINOM telles que publiées sur le site Web de FINOM et modifiées de temps à autre.